

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 octobre 2022

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.322**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 3 octobre dernier dans laquelle vous demandez :

1. Comment les politiques et les pratiques liées aux décès par surdose de drogue et plus particulièrement aux « décès liés aux opioïdes » ont évolué depuis 1990. Je suis particulièrement intéressé par la façon dont les procédures opérationnelles standard pour déterminer que la cause du décès ont changé/évolué de 1990 à aujourd'hui. J'aimerais également savoir comment il est déterminé qu'une drogue particulière (le fentanyl par exemple) est considérée comme la cause du décès lorsque plusieurs autres drogues sont retrouvées dans le sang ou dans l'organisme au moment du décès.
2. Je voudrais les chiffres sur les décès par toxicité des drogues illicites de 1990 à aujourd'hui ventilés par année. Si c'est disponible, j'aimerais que les décès soient ventilés par drogue ou par type de drogue. Quel pourcentage de décès fait l'objet d'une enquête lorsque des drogues sont soupçonnées d'être en cause entre 1990 et aujourd'hui

... 2

Nous vous informons que nous ne détenons pas de documents en lien avec le premier point de votre demande. Il en est ainsi puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux ne produit pas de telles données. À ce sujet, nous détenons des documents en lien avec le deuxième point de votre demande, mais il s'agit de documents produits par l'Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ) que nous ne pouvons vous transmettre. Nous vous référons donc au responsable d'accès de l'INSPQ en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après « Loi ».

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC  
Madame Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
945, avenue Wolfe, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5B3  
Téléphone : 418 650-5115, poste 5302  
Télécopieur : 418 646-9328  
[responsable.acces@inspq.qc.ca](mailto:responsable.acces@inspq.qc.ca)

Il est à noter que plusieurs documents que nous détenons sont accessibles en ligne sur le site de l'INSPQ au lien suivant : [Décès attribuables à une intoxication aux opioïdes et décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues | INSPQ](#)

D'autres documents détenus émanent du gouvernement du Canada. Certaines données canadiennes se trouvent au lien suivant : [Méfais associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada - Infobase de la santé publique | Agence de la santé publique du Canada](#)

Finalement, vous trouverez, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2